

**ASLAN BERJEB**

Managing Partner

**BERJEBLAWYERS**  
avocats & conseils juridiques

# «Un avocat d'affaires Compétent et Expérimenté peut encourager les entreprises à investir dans un pays»



★ Maître  
Aslan  
Berjeb,  
Managing  
Partner  
BERJEB-  
LAWYERS

comprendre la réglementation qui régit les activités commerciales en les accompagnant durant la vie de leur (s) entreprise (s).

**Un avocat d'affaires**, compétent et expérimenté, peut encourager les entreprises à investir dans un pays en clarifiant les risques juridiques et en aidant les opérateurs à mieux comprendre les réglementations et les lois applicables.

**Les cabinets d'affaires** peuvent également jouer un rôle en tant que force de proposition en aidant à formuler des politiques publiques efficaces en matière de réglementation et en travaillant avec les Gouvernements pour améliorer le climat des affaires.

## ★ Comment fonctionne le cabinet Berjeb Lawyers ?

**Le cabinet BERJEBLAWYERS est organisé en trois départements :**

✔ **Un département « Conseil »** qui se charge de la partie transactions (M&A, rédaction de contrats et Corporate) ;

✔ **Un département « Contentieux »** qui accompagne les clients devant les tribunaux et les instances arbitrales (en tant qu'avocat ou arbitre) ;

✔ **Un département « Administratif »** qui se charge du secrétariat, des ressources humaines, de la facturation, de la comptabilité et des finances du Cabinet.

Cet organigramme est conçu dans le but d'optimiser nos services afin de satisfaire tous les besoins de notre clientèle avec la meilleure qualité et avec la réactivité escomptée.

## ★ Existe-t-il des franchises internationales actives en Tunisie ?

La loi tunisienne interdit l'implantation de cabinets étrangers en Tunisie. Il n'y a donc pas de franchises au vrai sens du terme. Il y a cependant quelques «partenariats» qui ont commencé à voir le jour depuis quelques années entre des cabinets locaux et des cabinets internationaux. ☉

## Q ue recouvre au juste la notion d'avocats d'affaires ?

**Un avocat d'affaires est un avocat spécialisé dans les affaires commerciales et financières.** Il conseille ses clients dans des domaines tels que la création de sociétés, les fusions acquisitions, la fiscalité, la propriété intellectuelle, le droit boursier et bancaire, la réglementation de changes et les litiges commerciaux. **Un avocat d'affaires** travaille en étroite collaboration avec ses clients pour comprendre leurs objectifs commerciaux et leur fournir des conseils juridiques sur la façon de les atteindre. Il intervient égale-

ment dans la négociation des contrats.

Un avocat d'affaires représente ses clients devant les tribunaux en cas de litige et intervient devant les instances arbitrales en tant que conseil ou arbitre.

Il doit donc avoir une connaissance approfondie de la législation, de la doctrine et de la jurisprudence du droit civil, commercial, bancaire et fiscal.

## ★ En quoi ces cabinets jouent-ils un rôle dans l'attractivité économique d'un pays comme la Tunisie ?

Les cabinets d'affaires jouent un rôle important permettant aux opérateurs économiques de mieux

### BIO EXPRESS

Avocat à la Cour de Cassation et Universitaire, Maître Aslan BERJEB est le fondateur du cabinet BERJEB-LAWYERS. Il est également Président du Bureau de Tunis de l'Union Internationale des Avocats (UIA), Vice-président de la Chambre tuniso-italienne du Commerce et de l'Industrie et Membre du Bureau Exécutif du Patronat - CONECT.



Site Web

